Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le 21.12.2023
ID : 022-200067981-20231212-187_PLUI-AU

PLAN DE SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

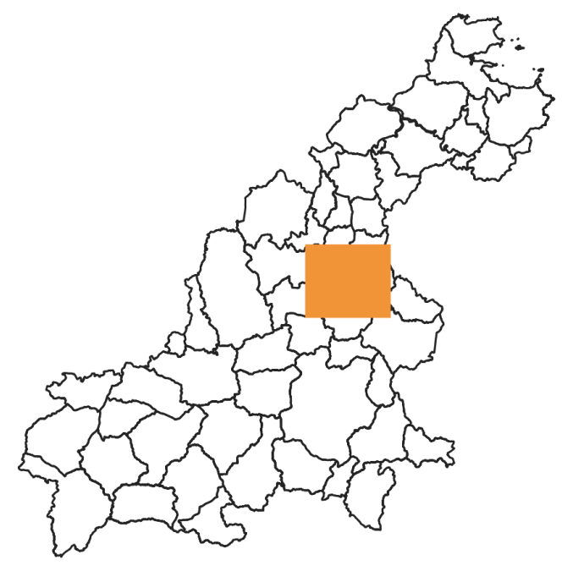

Commune de Plouisy

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 100 200 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- ☐ AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - ▨ Périmètre de protection immédiat
  - ▨ Périmètre de protection rapproché
  - ▨ Périmètre de protection éloigné
- ☐ EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- ☐ AC1 - Monuments Historiques
  - ▲ ▦ Site
  - ▨ Périmètre de protection éloigné
- ☐ AC2 - Monuments naturels et sites
  - ▨ Site classé
  - ▨ Site inscrit
- ▤ AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- ▒ INT1 - Voisinage des cimetières
- ▨ PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- ▨ EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- o-o-o I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- ◆-◆ I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- ▥ EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- ▨ T1 – Voies ferrées
- ▧ T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement *(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)*